



**Chambre des Territoires de Corse**  
**Camera di i Territorii di Corsica**

**Session du 2 décembre 2019**

**Sessione di u 2 di dicembre di u 2019**

**Lieu : Bastia**

**Décision N° 2019-42**

**Objet : Présentation des travaux de la commission « Economie circulaire »**

**Oggetu : Presentazione di i travagli di a cummissione « Ecunumia circolare »**

L'an deux mille dix-neuf, le deux décembre, la Chambre des Territoires convoquée le 27 septembre 2019 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

L'an deux mille dix-neuf, le 2 décembre, la Chambre des Territoires convoquée le 19 novembre 2019 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

**Etaient présents : Mmes et MM.**

Paul-Joseph CAITUCOLI, Pascal CARLOTTI, Henri FRANCESCHI, Saveriu LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Joselyne MATTEI-FAZI, Jean-Toussaint MORGANTI, Jérôme NEGRONI, Claudy OLMETA, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Pierre SAVELLI, Petr'Antone TOMASI

**Etait absent et ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Rosa PROSPERI

**Etaient absents et excusés : MM.**

Jean BIANCUCCI, Laurent MARCANGELI, Stéphane SBRAGGIA

**Etaient absents : Mmes et MM.**

Don-Marc ALBERTINI, Jean-Christophe ANGELINI, Jean-Baptiste ARENA, Vanina BORROMEI, François-Xavier CECCOLI, Louis CESARI, Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA, Bianca FAZI, Josepha GIACOMETTI, Lauda GUIDICELLI, Pierre MARCELLESI, François-Marie MARCHETTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Luc MILLO, Lionel MORTINI, Anne-Marie NATALI, Marc-Antoine NICOLAI, Marie-Thérèse OLIVESI, Jean PAJANACCI, Antoine POLI, François SARGENTINI, François TATTI

**VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017

**VU** L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse

**VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2019-45 relatif à la présentation des travaux de la commission « Economie circulaire » et ses annexes.



## Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

### LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

#### **CONFIRME**

Que l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) est l'outil opérationnel qui favorisera l'application de la feuille de route « Economie circulaire » adoptée par la Collectivité de Corse sous l'égide de l'Office de l'environnement, en complément de l'appel à projet « OEC/ADEME ».

#### **APPROUVE**

La méthodologie de concertation mise en place par l'Office de l'environnement sous l'égide de la Chambre des Territoires avec les agences, les offices et les directions générales de la Collectivité de Corse, pour la mise en œuvre et le financement de cet AMI.

#### **VALIDE**

A l'unanimité le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) tel que présenté et joint en annexe du rapport ayant pour objectif de favoriser une meilleure appropriation de l'économie circulaire par les territoires et les acteurs économiques locaux.

#### **DECIDE**

De soumettre cet AMI à l'examen de l'Assemblée de Corse et donne mandat à la Commission « Economie Circulaire » de préparer le rapport en Conseil exécutif en précisant :

- L'instance de décision et de gestion qui coordonnera le lancement et la réalisation de l'AMI ;
- L'ingénierie de projets pour l'animation, la communication et l'accompagnement des porteurs qui sera mise en place ;
- Le budget (en fonctionnement et en investissement) qui sera réservé à cet AMI Economie circulaire.

#### **ACTE**

Le calendrier suivant :

- Adoption de l'AMI par l'Assemblée de Corse et lancement de l'AMI en janvier 2020 ;
- Analyse des projets en mai 2020 ;
- Mise en place opérationnelle des premières actions dans le courant du dernier trimestre 2020.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni